

Le Bonheur
c'est si

N°1 Mars 2025
Communauté
d'Agglomération
Saintes Grandes Rives

SAINTES

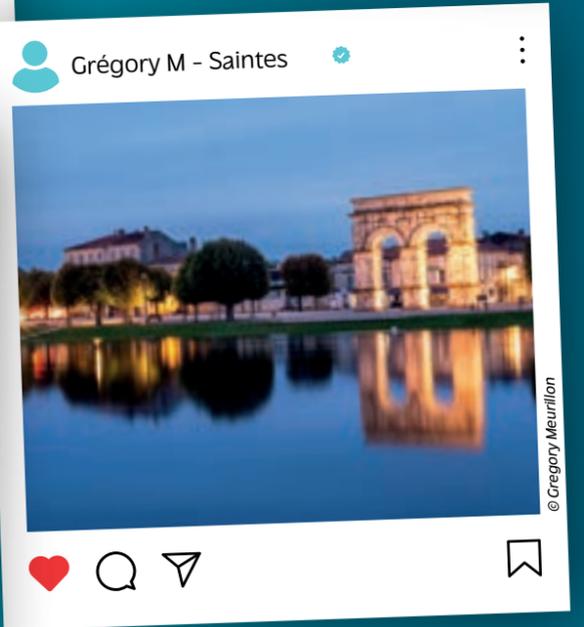
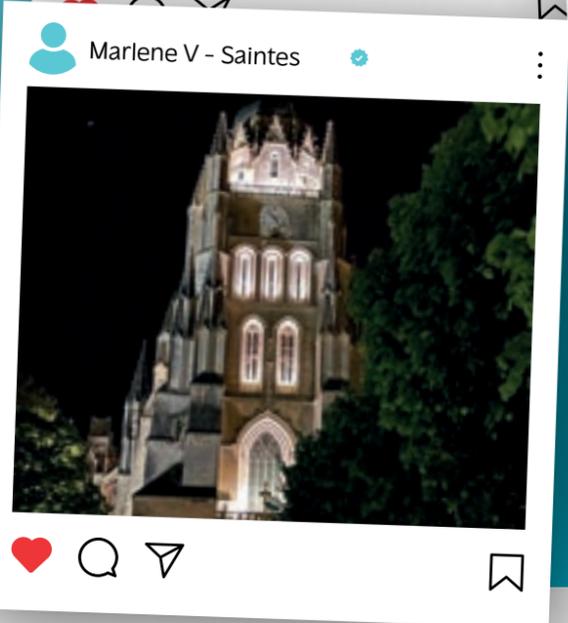
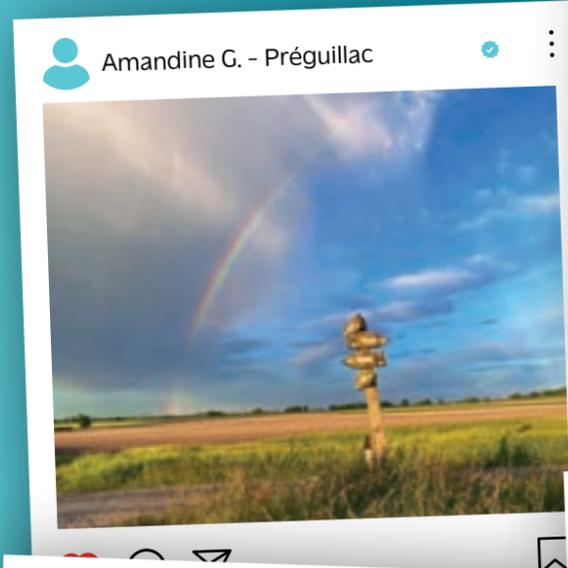
LE MAG DE L'AGGLO



Grand angle P.7

**L'Agglo
en mode
vélo !**

Voici les 4 photos gagnantes du concours #lebonheurcestsisaintes sur nos réseaux sociaux. Suite à votre enthousiasme, nous avons décidé de renouveler ce concours dans le prochain magazine. Vous pouvez d'ores et déjà participer en précisant dans la description de votre photo : « Je participe au concours #lebonheurcestsisaintes »
 Découvrez également notre nouvelle page Instagram @saintesgrandesrivesl'agglo



3 questions au Président



Un magazine plus attractif et plus proche du quotidien des habitants et des acteurs du territoire

C'est un nouveau magazine qui est entre nos mains, pourquoi avoir décidé de changer la formule ?

Après trois années avec le magazine « Saintes Grandes Rives, l'Agglo Magazine », nous avons envie de le moderniser pour le rendre plus attractif, plus cohérent avec notre slogan « Le bonheur c'est si Saintes », et surtout plus proche du quotidien des habitants et des acteurs du territoire. L'équipe du service communication de l'Agglo a donc été missionnée pour imaginer un nouveau journal qui devait répondre aux nouvelles attentes.

Vous avez lancé des questionnaires à destination des habitants et des agents afin de recueillir leur avis sur l'ancienne formule. Quels étaient les principaux résultats ?

Les résultats soulignaient la qualité et la densité des informations proposées. Cependant, les remarques recueillies ont également mis en avant l'absence d'informations pratiques, le manque d'informations sur l'actualité et les projets dans les 36 communes de l'Agglomération et, plus globalement, l'aspect visuel du magazine qui ne donnait pas envie d'être lu. Enfin, les enquêtes ont permis de faire remonter les attentes du monde économique, en matière de communication sur les projets et les réussites de notre territoire.

Quelles sont les principales nouveautés de ce nouveau magazine ?

Le principal changement, c'est le nombre de magazine ! Le magazine trimestriel sera désormais édité et distribué tous les deux mois dans l'ensemble des boîtes aux lettres du territoire. Le nombre de pages a été modifié, les rubriques se concentrent davantage sur les sujets d'actualité, les informations pratiques, un focus sur la vie économique locale a été inséré et, surtout, un agenda des sorties et des principaux événements du territoire est proposé et relié au site internet de l'agglomération. Il vous reste à le découvrir et à nous faire part de vos avis. Je vous souhaite une agréable lecture !



Bruno Drapron
Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo
Maire de Saintes



Sommaire

P 2 Votre regard sur l'Agglo

P 3 Trois questions au Président Bruno Drapron

p 4 à 6 L'actualité

Allo'Buss, un service de transport à la demande simplifié
 L'Agglo dresse sa feuille de route pour 2025
 L'actualité des communes

p 7 à 9 Grand angle Plan Vélo :
 l'Agglo dévoile les nouveautés 2025

p 10 On vous explique... Le centre aquatique Aquarelle

p 11 On vous répond ! Courrier des lecteurs

p 12 L'éco dans l'Agglo Ferrocampus :
 un nouveau centre d'excellence ferroviaire

p 13 Le truc en plus 3 infos en bref

p 14 et 15 Agenda Sorties et culture

p 16 Rencontre avec... Bernadette Schmitt,
 première femme présidente de l'agglomération

Saintes Grandes Rives, l'Agglo
 12, boulevard Guillet Maillet - 17100 Saintes
 Tél. 05 46 93 41 50 - info@agglo-saintes.fr
 Directeur de la publication : Bruno Drapron
 Coordination et rédaction :
 Mélanie Bouju, Fabien Leroy, Agathe Lecomte,
 Gilles Guiral, Nicolas Zaengel, Florent Parachou
 Crédits photos : Amandine G., Diane H., Chloé C.,
 Grégory M., Lea Dumand, RATP DEV, Agglo de
 Saintes, Artgrafik, Freepik, Région Nouvelle-
 Aquitaine - Architecte HOB0, Claire Millon,
 Shutterstock

Conception : agence RC2C
 Impression : Imprimerie IDE sur papier
 certifié PEFC 100 %
 Distribution : Médiapost
 Tirage : 36 000 exemplaires
 Dépôt légal : février 2025
 ISSN 3040-4940 (en ligne)
 ISSN 3039-8843 (imprimé)

Vous ne recevez pas votre magazine ?
 Merci de nous le signaler à :
 communication@agglo-saintes.fr
 en indiquant vos nom, prénom et adresse.

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux
 pour suivre l'actualité et les informations
 pratiques de votre agglomération
 @saintesgrandesrivesl'agglo
 N'hésitez pas à liker et à partager !



Allo'Buss, un service de transport à la demande simplifié

Depuis novembre 2024, le service de transport à la demande Allo'Buss a été repensé pour offrir plus de simplicité et d'efficacité. Désormais, une seule zone de desserte remplace les quatre zones précédentes. Disponible du lundi au samedi (hors jours fériés), ce service vous permet de rejoindre des points clés de Saintes : le Théâtre, l'Hôpital et la gare SNCF, à partir d'arrêts existants.

Comment ça marche ?

✓ Inscrivez-vous

Avant de réserver votre premier trajet, inscrivez-vous au service Allo'Buss :

📧 En ligne : voyageur-allobuss.viacitis.net

☎ Par téléphone au 0 800 17 10 17 (numéro gratuit)

✓ Réservez votre trajet

📱 Via l'application mobile Buss

🌐 Sur le site internet voyageur.allobuss.viacitis.net

☎ Par téléphone au 0 800 17 10 17

✓ Recevez une confirmation

Une fois votre réservation effectuée, un e-mail vous confirme votre demande. Environ une heure avant le départ, un SMS précise l'heure exacte de prise en charge.

✓ Rendez-vous à l'arrêt

Présentez-vous au point d'arrêt sélectionné 5 minutes avant l'horaire communiqué par SMS.

Quand réserver votre trajet ?

Le service Allo'Buss est disponible de 7h45 à 19h10 du lundi au samedi.

Les réservations s'organisent ainsi :

- Jusqu'à 3 semaines à l'avance, ou au plus tard la veille avant 18h pour un trajet avant 12h.



- Pour un départ après 12h, il est possible de réserver le jour même, avant 12h.
- Pour voyager le lundi, pensez à réserver avant samedi 12h, dans la limite des places disponibles.

Allo'Buss PMR : un transport adapté pour les personnes à mobilité réduite

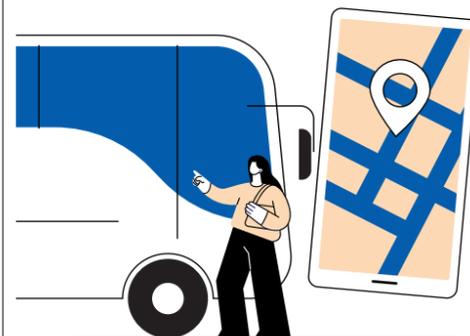
Ce service est réservé aux titulaires d'une carte d'invalidité ou d'une carte de priorité pour personnes handicapées délivrées par la MDPH. Il permet d'effectuer des trajets, d'adresse à adresse, sur l'ensemble des 36 communes de l'Agglomération. Les véhicules Allo'Buss PMR circulent du lundi au samedi de 7h30 à 18h30.

Grâce à Allo'Buss PMR, les déplacements deviennent plus simples et inclusifs pour les personnes à mobilité réduite. Ce service leur permet de se rendre facilement à leur rendez-vous, lieux de loisirs ou tout autre point d'intérêt au sein de l'Agglomération.

📞 d'infos : buss-saintes.com

Allo'Buss en chiffres...

1,30 € le voyage



11 € le carnet de 10 voyages



L'Agglo dresse sa feuille de route pour 2025

Dans le cadre historique de l'Abbaye aux Dames, 350 acteurs du territoire se sont réunis afin de vivre un moment d'échange autour des vœux pour cette nouvelle année. Le Président de Saintes Grandes Rives, l'Agglo, Bruno Drapron, a fixé les grandes priorités pour l'année 2025 : l'économie, l'écologie, la santé et l'attractivité sont les thèmes conducteurs des actions majeures de l'Agglomération, pour bâtir un territoire où il fait bon vivre et entreprendre.



L'économie : soutenir les entrepreneurs et les projets structurants

- Déploiement d'ateliers relais, d'hôtels d'entreprises et de villages d'artisans afin de répondre aux besoins des entrepreneurs et stimuler l'économie locale.
- Accélération du projet Ferrocampus : pour faire de Saintes un pôle ferroviaire incontournable en Nouvelle-Aquitaine.



L'écologie : s'engager pour la transition écologique

- Implantation des parcs photovoltaïques et d'une station BioGNV en soutien à une mobilité durable et à la transition énergétique.
- Création d'une Maison du Vélo et des mobilités, afin de promouvoir les modes de transports alternatifs et écoresponsables.



L'attractivité touristique : renforcer notre rayonnement

- Réalisation d'un nouvel office du tourisme, plus moderne et accueillant.
- Développement de nouveaux itinéraires cyclables pour valoriser le territoire et attirer les visiteurs.



La santé et le bien-être : réponse aux besoins des habitants

- Création d'un centre intercommunal de santé, avec une offre élargie de médecins généralistes et spécialistes.
- Rénovation et extension de la crèche Passerelle pour répondre aux besoins des familles.

l'élu en parle



Extrait du discours de Bruno Drapron

Dans ce territoire pour lequel nous nous battons, auquel nous sommes attachés, car il y fait bon vivre, et où l'avenir est porteur d'espoirs et de réussites, nous agissons prioritairement en 2025 pour l'économie et l'écologie, la santé et le bien-être des habitants et de l'attractivité de notre territoire.



Flashez le QRcode pour voir la vidéo « Et si le bonheur, c'était si Saintes ? »

Comment l'agglomération apporte son soutien aux projets communaux ? Quels sont les projets qui verront le jour dans les prochains mois dans votre commune ? Tour d'actualité de quelques communes de l'agglomération qui ont bénéficié du soutien financier de Saintes Grandes Rives, l'Agglo.

Saint-Sauvant

Des gîtes confortables

Connaissez-vous la Maison Flingou ? Idéalement située au cœur de ce village plein de charme, la localisation de ces 2 gîtes constitue une base idéale pour explorer les trésors de la région. Pour améliorer le confort des voyageurs, des travaux d'aménagement sont nécessaires et une subvention a été sollicitée à hauteur de 24 251 € : elle a été approuvée par les élus de l'agglo.

+ d'infos sur : www.saintes-tourisme.fr



Pessines

Deux nouveaux lieux de convivialité

L'agrandissement de la salle des fêtes et à la création d'un café bibliothèque, c'est bien parti ! L'Agglomération a soutenu ce projet à hauteur de 50 000 € pour renforcer la qualité de vie et le lien social dans la commune. Les travaux vont démarrer dans quelques semaines et s'achèveront d'ici la fin de l'année 2025.



Rouffiac

L'espace Saintonge bientôt rénové

L'équipe municipale souhaite engager des travaux de rénovation énergétique et de mise en conformité de l'alarme incendie dans l'Espace Saintonge. La commune a sollicité une aide financière de 12 000 € qui a été votée par les élus du conseil communautaire.

Ecoyeux

Le Château Vieux entre en travaux

Les travaux du Château Vieux comprennent la restauration de la salle, de la cour d'honneur, et la mise en accessibilité PMR de la salle du conseil. Cet important projet pour la commune est estimé à plus de 136 000 €. L'Agglomération a décidé de soutenir cette restauration très attendue depuis plusieurs années, en apportant son concours financier à hauteur de 44 480 €.



Saint-Sever-de-Saintonge

Un cadre de vie idéal pour accueillir un médecin



L'équipe municipale souhaite racheter le cabinet médical du village pour un montant de 130 000 €, afin de maintenir l'offre de soins. La commune se mobilise pour offrir un cadre d'exercice de travail le plus agréable possible pour le médecin généraliste actuel, mais aussi aux futurs médecins qui viendront s'installer dans cette charmante commune.

130 000 € investis par la commune

grand angle



Plan Vélo : l'Agglo dévoile les nouveautés 2025

Saintes Grandes Rives, l'Agglo poursuit son engagement en faveur de la mobilité douce : nouvelle offre de vélo, nouveaux aménagements cyclables, tout est mis en œuvre pour faciliter les déplacements quotidiens à vélo.

grand angle

8

Les nouveaux aménagements cyclables

Saintes Grandes Rives, l'Agglo poursuit son engagement en faveur de la mobilité douce avec la mise en œuvre progressive de son schéma directeur cyclable, adopté le 5 avril 2022 en conseil communautaire. Ce projet vise à favoriser les déplacements quotidiens, notamment pour les trajets domicile-travail, tout en renforçant les itinéraires de loisirs.



Afin d'encourager les déplacements utilitaires à vélo, une étude de faisabilité a été confiée au Syndicat Départemental de la Voirie, le 13 juin 2024, où deux itinéraires prioritaires ont été identifiés :

Jonction Saintes – Établissement du Petit Chadignac :

- L'étude de faisabilité a été confiée à la Direction des infrastructures du Département.
- Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 505 400 €.
- Calendrier : livraison à la rentrée 2025.

Jonction Saintes – Centre bourg de St-Georges-des-Coteaux

- L'itinéraire a été validé le 9 janvier dernier.
- La distance totale sera de 6,5 km.

- Le projet est décomposé en deux phases :
 - Court Genet (800 m) : création d'une voie verte en partant du nord du Cours Genet. Son coût d'aménagement est estimé à 505 215 € HT, avec un démarrage des travaux prévu à l'été 2025.
 - Jonction St-Georges-des-Coteaux Cours Genet (1,7 km) : création d'une voie verte et de zones en voirie partagée. Le coût est estimé à 1 210 812 € HT, avec un début des travaux en 2026.

En parallèle, une étude de faisabilité pour la jonction Chaniers-Saintes sera menée courant de l'année 2025.

Des itinéraires loisirs améliorés

L'Agglomération a également investi dans l'amélioration des itinéraires de loisirs pour favoriser le tourisme vert et le bien-être des habitants.

Entretien de la Flow vélo : les conditions météorologiques de 2024 ont retardé les

travaux prévus. Un budget de 135 000 € HT est alloué en 2025 pour la remise en état de portions d'itinéraires sur les communes de Rouffiac/Montils, Saint-Sever-de-Saintonge, Courcoury et Saintes.

Aménagement des haltes randonnées sur la Flow Vélo : l'installation de 10 points de halte équipés de mobiliers (tables, bancs, poubelle, barrières et arceaux de stationnement vélo) se poursuit en 2025. La finalisation prévue à un coût total de 161 823 € HT

Abri pour randonneurs à Dompierre-sur-Charente : la construction d'un bâtiment bois semi-ouvert avec une livraison prévue en juin 2025, pour un coût de 18 910 € HT.

Itinéraire de la Vallée du Coran : prolongement du parcours actuel de Burie à Le Seure, en 2025, pour connecter à Cognac via la vallée de l'Antenne. Le projet comprend un jalonnement directionnel et de destination pour créer une boucle de dérivation de la Flow Vélo.

3 chiffres à retenir...

COUP DE POUCE

Prime de

200€

pour l'achat d'un VAE de fabrication française en 2025

EN TRAVAUX

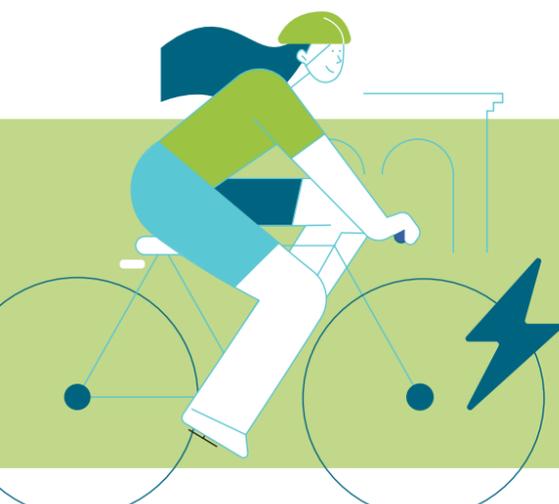
2

nouveaux itinéraires cyclables

VÉLOS ÉLECTRIQUES EN LIBRE-SERVICE

3

vélos cargos



grand angle

9

Une offre de vélo renforcée

Avec la nouvelle Convention de Service Public et notre nouveau délégataire RATP DEV, le service de Vélo en Libre-Service (VLS) Modalis a connu une belle évolution :

- **10 stations implantées sur des sites stratégiques :** Lycée Bellevue, Bellevue, Hôpital, Auberge de jeunesse, Lycée Palissy, Gare SNCF, Saintes Saint-Pierre, Pérat, Office du tourisme, Gare routière.

● **La pérennisation du service :** initialement saisonnier, le service vélos en libre service fonctionne désormais toute l'année en raison de son succès.

● **L'augmentation de la flotte de vélos à assistance électrique :** de 15 vélos à ses débuts, la flotte compte aujourd'hui 55 vélos.

+ d'infos :



l'élu en parle



Philippe Delhoume
Transports et mobilité
Maire de Pessines

L'Agglo a décidé de faciliter la pratique du vélo en ville en renforçant le nombre de vélos à disposition et les itinéraires cyclables. Pour le travail, les courses du quotidien ou le loisir, le vélo a désormais sa place dans notre agglo.

Le service Vélo Longue Durée : une location flexible et accessible

En complément du service Vélos en Libre Service, le service Vélo Longue Durée Bicy's offre aux habitants de l'Agglomération de Saintes la possibilité de louer des vélos à assistance électrique pour des durées flexibles : **1, 3 ou 6 mois.**

La flotte a été augmentée à **85 vélos à assistance électrique.**

Nouveauté : **3 vélos-cargos** viennent compléter l'offre pour répondre aux besoins des familles.

Rendez-vous dans les stations et points de location pour découvrir ces nouveaux services !

1,3 ou 6
mois en location



L'Agglomération maintient la prime d'achat d'un vélo à assistance électrique !

Pour l'année 2025, l'Agglomération de Saintes renouvelle sa prime à l'achat d'un VAE d'un montant de 200 €. Cette subvention est soumise à des conditions d'éligibilité :

- Résider dans l'un des 36 communes.
- Avoir acheté un vélo à assistance électrique sur le territoire de l'Agglomération, de marque française ou assemblée en France.

Accédez à l'ensemble des informations sur la prime à l'achat sur agglo-saintes.fr > rubrique transports et mobilités > les aides financières mobilités.

85

vélos à assistance électrique



Les points vélo Modalis en libre-service

Retrouvez toutes les informations relatives à la location d'un vélo Modalis en scannant le QR CODE.



Le centre aquatique Aquarelle

La natation scolaire à Saintes Grandes Rives, l'Agglo, c'est quoi ?

C'est l'accueil de nos enfants dès la grande section de maternelle jusqu'à la classe de CM2, proposant pour certains enfants 5 cycles de natation, contre 4 recommandés par le programme de l'enseignement scolaire prioritaire.

344
(SUR 365)

C'EST LE NOMBRE DE JOURS OUVERTS DANS L'ANNÉE

c'est ouvert

120
CLASSES

615
CRÉNEAUX pour environ

14 500
ENTRÉES ENFANTS

accueillis à Aquarelle ou à la piscine de Saint-Césaire

4,90 €

Le coût de l'entrée



4 c'est le nombre d'espaces pour vous accueillir selon vos envies



La piscine intérieure

5 LIGNES DE NAGE,
Un bassin loisirs, une pataugeoire, un tobogan, une structure gonflable

La piscine extérieure

Un bassin de 25 m, un bassin de loisirs, une boule à vagues, une plage de déferlement espaces engazonnés

L'espace squash

2 COURTS

L'espace bien-être

2 saunas, 1 hammam, 1 spa, 1 jardin zen



Centre aquatique Aquarelle :
Allée de la Guyarderie, Saintes - Ligne C - Arrêt Aquarelle
05 46 92 35 05

Horaires et tarifs sur agglo-saintes.fr, rubrique l'agglo au quotidien

d'infos : agglo-saintes.fr

Information sur les horaires d'ouverture en scannant le Qr Code !



Le courrier des lecteurs et nos réponses

Il paraît que les agences postales vont fermer. Pouvez-vous nous en dire davantage en espérant que cela soit une fausse information ?

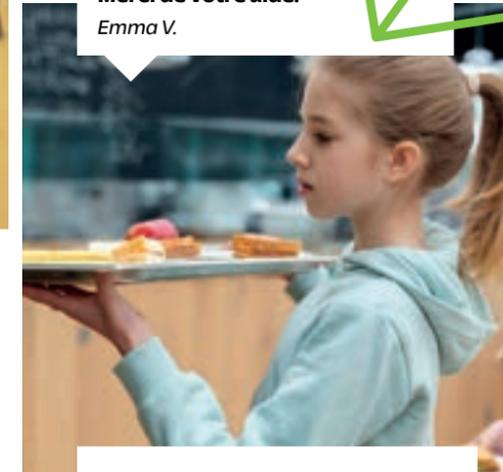
Jean-Pierre T.



C'est une fausse information ! Les élus de l'agglomération ont voté le 13 novembre dernier les nouvelles conventions entre La Poste et Saintes Grandes Rives, l'Agglo, afin de maintenir les services postaux et financiers, ainsi que l'ensemble des prestations de La Poste, dans les agences intercommunales, dans les communes de Migron, Chérac et Saint-Césaire. Les points postaux sont confirmés pour une durée de 7 ans.

Comment peut-on payer les factures des cantines scolaires ? Merci de votre aide.

Emma V.



Il vous suffit de vous connecter au site internet de l'agglomération, de cliquer sur la rubrique rose « payer ses factures », et de suivre le mode d'emploi proposé par le service des finances publiques. En cas de difficultés, vous pouvez appeler le 05 46 93 41 50.



Je ne reçois pas le magazine de l'agglomération, comment puis-je me le procurer ?

Agathe L.

Vous pouvez télécharger le magazine sur notre site internet : www.agglo-saintes.fr en attendant de recevoir le prochain numéro dans votre boîte aux lettres. N'hésitez pas à nous signaler cette absence de distribution en nous écrivant par email à communication@agglo-saintes.fr. Nous ferons le lien avec notre distributeur La Poste qui assure cette mission. Vous pouvez également retrouver la version papier du magazine à l'accueil de l'hôtel d'agglomération au 12, boulevard Guillet Maillet à Saintes.

Je n'ai plus de place dans ma poubelle et je ne sais pas comment faire pour que mes déchets soient ramassés par les rippeurs.

Françoise L.



Pas d'inquiétudes. Françoise, il existe une solution très simple qui vous permet l'enlèvement de vos déchets si votre poubelle est pleine. Il suffit de venir au siège de l'agglomération au 12, boulevard Guillet Maillet à Saintes, et de demander un jeu de 10 sacs violets ! Le prix unitaire d'un sac est de 2,14 € (soit 21,40 € pour 10 sacs). Vous n'avez rien à régler au siège de l'agglo, le montant sera automatiquement facturé sur la prochaine facture de redevance.

J'ai entendu parler de la construction d'un nouvel office du tourisme à Saintes. Vous pouvez me confirmer cette information ?

Annie B.

Nous sommes heureux Annie de vous confirmer cette information ! Ce projet est en train de voir le jour dans le centre-ville de Saintes, dans les anciens locaux du Crédit Mutuel, à l'angle de l'Avenue Gambetta. Plus grand, plus moderne, plus accueillant, ce nouvel office du tourisme permettra de valoriser l'offre touristique et patrimoniale de notre territoire, de retrouver toutes les adresses incontournables, et d'acheter quelques cadeaux souvenirs ! Rendez-vous au printemps prochain pour son inauguration.



Des questions ?

Vous avez des questions sur votre quotidien dans l'Agglomération de Saintes ? Envoyez-nous toutes vos interrogations sur communication@agglo-saintes.fr. On y répondra lors du prochain magazine de l'Agglomération.



Ferrocampus : un nouveau centre d'excellence ferroviaire

Situé à Saintes, Ferrocampus est un pôle européen dédié à la filière ferroviaire. Ce centre vise à dynamiser l'industrie en proposant des formations adaptées et en développant des innovations pour une mobilité durable. Soutenu par l'Agglomération de Saintes, la Région, l'État, l'UE et le programme France 2030, il œuvre pour la transition écologique et la promotion des métiers du rail. Son ambition : former de nouveaux talents pour répondre aux 15 000 emplois à pourvoir dans les années à venir.

Ferrocampus s'appuie sur un réseau de partenaires industriels, académiques et territoriaux pour innover et former aux métiers ferroviaires de demain.

Bientôt le nouveau site

Les entreprises collaborent sur des projets de transition énergétique et d'adaptation des infrastructures, tout en contribuant à l'élaboration de formations adaptées aux besoins du secteur. Chercheurs et organismes de formation anticipent les mutations technologiques, tandis que les collectivités facilitent l'intégration du site à Saintes.

Ferrocampus poursuit sa structuration et

son innovation. La réception des nouveaux bâtiments marquera une étape clé, réunissant toutes les activités du site. Un espace ouvert au public valorisera les métiers ferroviaires, l'histoire du lieu et les avancées technologiques. L'offre de formation s'enrichira avec de nouvelles licences professionnelles et une école d'ingénieurs. Parallèlement, des projets d'expérimentation favoriseront un ferroviaire plus durable, appuyés par une plateforme de données dédiée.

Des formations pour construire votre avenir !

Ferrocampus poursuit son expansion et s'affirme comme un pôle d'excellence ferroviaire. À la rentrée 2025, une nouvelle licence professionnelle et un BTS CIEL ouvriront afin de répondre aux besoins du secteur. Cette offre de formation s'enrichira avec l'ouverture d'une école d'ingénieurs d'ici 2027.

+ d'infos :



Ferrocampus : l'avenir du ferroviaire se construit sur notre territoire



en résumé...

Ferrocampus c'est...

15 000 m²

de centre de formation

650 étudiants

15 000 emplois dans les années à venir

Le geste pour la planète

Le Plan Climat Air Energie est voté !

Ce plan d'actions porté par l'Agglo en faveur de la transition écologique fixe des objectifs ambitieux à horizon 2030 en matière de réduction des gaz à effet de serre, et de production d'énergies renouvelables. Parmi les actions clés qui seront développées dans les prochains mois : le développement d'ombrières photovoltaïques, la préservation des milieux aquatiques, la création d'une maison du vélo ou encore le renforcement d'une alimentation plus durable (biologique et en circuits courts) dans les cantines scolaires.

Le chiffre clé

5 000 €
pour Mayotte

C'est la subvention votée par les élus de l'agglomération et versée à la Protection Civile, suite à la tragédie exceptionnelle qui s'est produite à Mayotte après le passage du cyclone CHIDO le samedi 14 décembre 2024. L'Association des Maires de France, en partenariat avec la Protection civile, la Croix rouge, France urbaine, l'ANEL et l'UNCCAS, a appelé les communes et les intercommunalités à participer à la solidarité nationale pour soutenir la population de Mayotte, ses communes et ses élus. Sensible aux drames humains et aux dégâts matériels que cette catastrophe d'une ampleur exceptionnelle engendre, l'Agglomération Saintes Grandes Rives a souhaité se mobiliser et apporter son soutien à la population de Mayotte en faisant un don.



L'info en plus

Nouveaux horaires des déchetteries de l'Agglomération

Depuis le 1^{er} janvier 2025, l'Agglomération de Saintes a décidé d'harmoniser les horaires des déchetteries dans un souci de clarification et de simplification pour l'utilisateur.

Horaires mis en place tout au long de l'année, du lundi au samedi :

- **Saintes Nord et Ouest** : 9h-11h45 et 13h30-17h15
- **Corme-Royal** : 9h-11h45 et 13h30-17h15 > fermée le lundi matin et jeudi
- **Burie** : 9h-11h45 et 13h30-17h15 > fermée le mercredi
- **Chaniers** : 9h-11h45 et 13h30-17h15 > fermée le jeudi

+ d'infos : 05 46 93 4150



14

agenda

Spectacle Théâtre Conférence Musique...

à ne pas manquer...

PREGUILLAC

Concert de Jazz assuré par « Chauvigné Quartet »

Samedi 29 mars à 20h30, salle polyvalente
Tarif: 12 € - Gratuit pour les moins de 12 ans.

Un jazz envoûtant, passionné... Les couleurs du tango argentin, de multiples fenêtres vers le latin jazz et les rythmes de l'est, parfois moderne et festif, parfois intimiste et recueilli.

Au programme : Astor Piazzolla, Richard Galliano, Chick Corea parmi les compositions de Frédéric Chauvigné. Accordéon : Frédéric Chauvigné, Piano : William Lecomte, Contrebasse : Pascal Combeau et Percussions : Damien Chauvigné.

Infos : 05 46 93 66 29

spectacle

LES GONDS

Samedi 15 mars à 20h30 - Salle des fêtes, 10 rue du stade

Nellie Oleson enflamme les années 80



Un retour dans les années 80, c'est toujours du bonheur. Mais un retour dans les années 80 en compagnie de la mythique Nellie Oleson de « La petite maison dans la prairie », c'est une expérience

unique, à ne manquer sous aucun prétexte ! 2 heures d'humour, de musique, de nostalgie et de convivialité, où Alison Arngrim promène son regard amusé d'Américaine sur nos années 80 françaises... tout en laissant place par moments au regard malicieux de son alter ego Nellie Oleson.

Du Gym Tonic au Capitaine Flam, en passant par Alf, Dallas, Charles Ingalls, La Compagnie Créole, ou encore L'école des fans... Un spectacle en français, plein de rires, d'énergie et de surprises, suivi d'une très longue séance amicale de dédicaces et photos.

Tarif unique : 25 €

Infos : 05 46 93 18 11

convivialité

CHERMIGNAC

Dimanche 13 avril de 9h à 13h
au Centre commercial

Marché de Pâques

Commerçants, artisans, restauration, animations, jeux et chasse aux œufs.

Infos : Mairie de Chermignac



15

agenda

théâtre

MIGRON

Dimanche 30 mars à 15h - Salle des fêtes des Capucins

Avec la troupe Les Cozes tumés

8 € - Gratuit pour les moins de 12 ans

Les enfants dans...

Adorables, Drôles, Organisés, Supers... tout simplement ADOS

Comédie en 3 actes
d'Evelyne Termet

Nos ados sont-ils aussi rebelles qu'on le pense ? Derrière cette image négative, ne se cache-t-il pas un cœur gros comme ça ? Ils sont 7 - avec le petit frère et la petite sœur - et se retrouvent pour la journée : devoirs, papotages, grignotages... le temps passe trop vite... mais cool... Ils gèrent un max !

Infos : 06 23 34 14 65

Comédie en 3 actes
d'Evelyne Termet

... Et les adultes dans

Le testament d'Archibals

Archibald vient de mourir, il avait confié ses dernières volontés à son notaire et ami Maître Laloi... lors de la lecture du testament en présence de la famille, quelle surprise !... Totalement inimaginable, incongru... Aimait-il réellement sa famille, préférerait-il son personnel ? Et tout se complique quand des énigmes, pour le moins inattendues, viennent bouleverser le cours des choses... qui va toucher l'héritage ? la famille ? le personnel ? On va tout faire pour vous faire oublier tout ce qui met un peu de grisaille dans vos journées, on vous promet du rire et de la bonne humeur, pour petits et grands. Rejoignez-nous, nombreux... n'oubliez pas que vos rires et vos applaudissements sont les meilleures récompenses que l'on puisse recevoir !

Infos : 06 23 34 14 65

forum

SAINTES

La prévention à tout âge

Mercredi 16 avril 2025 à partir de 14h - Hall Mendès France, Saintes.

Rendez-vous au forum « Prévention à tout âge, à chaque âge sa prévention » pour un événement dédié à la santé et au bien-être à chaque étape de la vie.

Au programme : stands et ateliers interactifs pour explorer les besoins spécifiques de chaque tranche d'âge. Des tables rondes thématiques animées par des spécialistes : perturbateurs endocriniens, être ado aujourd'hui..., pour vivre heureux, surveillons-nous ! gardons la forme !

Et en soirée, une conférence-débat « une seule santé » abordera les interactions entre santé humaine, animale et environnementale. Un événement pour apprendre, échanger et agir ensemble pour une prévention adaptée à tout âge. Ne manquez pas ce rendez-vous qui réunira plus d'une trentaine de professionnels, structures, dispositifs et associations !

Infos : agglo-saintes.fr

salon

SAINTES

Du 14 au 16 mars 2025 - Espace Mendès France

Salon de la maison 2025

Avec la participation du pôle FranceRénov de l'Agglomération de Saintes, afin que les particuliers puissent trouver des informations concernant leurs projets de rénovation énergétique.

Infos : saintes-tourisme.fr



improvisation

BUSSAC-SUR-CHARENTE

Samedi 12 avril à 19h30 - Salle municipale

À la carte

Avec la compagnie Entremets - 18 € - 10 € Pour les moins de 12 ans - Entrée, plat, dessert. Boissons non comprises
4 cuisiniers vous accueillent pour préparer les impros les plus délicieuses assaisonnées grâce aux propositions du public. Tabliers, menus et corbeilles d'épices... Nos cuisiniers vous accueillent dans leur nouveau restaurant au concept inédit de cuisine ouverte et participative.

Infos : resabussac@gmail.com ou 06 73 21 54 14

conférence

SAINTES

Lundi 31 mars 2025

à 18h - Hôtel d'agglomération
12 boulevard Guillet Maillet

Bernadette Schmitt

Dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes qui a lieu le 8 mars, Bernadette Schmitt, qui a été la première femme Présidente de l'agglomération et Maire de Saintes, est l'invitée d'une conférence publique. Retour sur son parcours et son engagement en faveur des femmes qui s'engagent dans notre société.

inscription par email : presidence@agglo-saintes.fr ou par téléphone : 05 46 93 41 50



Bernadette Schmitt, première femme Présidente de l'Agglomération

À l'occasion de la journée internationale des droits des femmes qui a lieu le 8 mars prochain, rencontre avec Bernadette Schmitt, première femme Maire de Saintes et Présidente de l'agglomération. Elle nous raconte, avec cœur et conviction, son parcours et son combat pour promouvoir l'engagement public des femmes.

Pouvez-vous nous retracer brièvement votre parcours ?

Originaire de Pau, je suis ingénieure génie civil de l'école centrale de Lyon, et j'ai travaillé pendant 20 ans à Saintes. Après le départ de mes enfants, j'étais à la recherche d'un nouveau projet épanouissant. Je décide alors de me renseigner pour reprendre des études en histoire-géographie. En parallèle, je rencontre à cette époque un groupe de femmes engagées pour les élections municipales de 2001. Curieuse, j'assiste à quelques réunions et, contre toute attente, on me propose de prendre la tête de liste. Convaincue de l'importance d'écouter attentivement les habitants, je mène une campagne de proximité avec un message positif : « Mettons du soleil sur la ville ».

Vous êtes élue, et vous devenez la première femme Maire de Saintes. Que ressentez-vous au moment de votre élection ?

Lorsque j'ai décidé de me présenter aux élections, cela m'est apparue comme un puzzle. Quelle que soit l'issue, je savais que j'allais apprendre : soit en exerçant un mandat pendant six ans, soit en poursuivant mes études pour obtenir ma licence. Et ce fut effectivement une période d'apprentissage intense, dans des domaines aussi variés que la politique, la culture, le sport ou encore le social, que je ne connaissais que peu. Ce mandat m'a permis de faire des rencontres exceptionnelles, de parcourir chaque quartier, chaque rue de Saintes, d'organiser des réunions de proximité et d'échanger directement avec les habitants.

Vous présidez également la Communauté de communes du Pays Santon à partir d'avril 2001 et vous êtes alors la seule femme à occuper l'un des 20 postes



Dates clés

1999

Crée le club Soroptimist de Saintes, qui agit pour les droits des femmes.

2001

Élue Maire de Saintes et Présidente de la Communauté de Communes du Pays Santon

2004

Elue Conseillère régionale de Poitou-Charentes.

2005

Reçoit la Légion d'Honneur.

les plus à responsabilité du Département de la Charente-Maritime. Pourriez-vous dire que « loi parité » a facilité votre engagement dans la vie publique ?

Je pense que jamais je ne serais devenue Maire de Saintes sans la loi sur la parité. La politique ne m'attirait pas particulièrement et, sans cette obligation, personne ne serait venu me solliciter. Cette loi a été un véritable déclic, arrivant à un moment clé de ma vie personnelle. Durant mon mandat, l'une de mes plus grandes fiertés a été le projet de rénovation urbaine. Je m'y suis énormément investie, convaincue de son impact positif pour la ville de Saintes. Cet engagement et ce travail de fond ont été reconnus par l'attribution de la Légion d'honneur, une distinction qui symbolise avant tout mon attachement et mon engagement pour ma ville.

Vous êtes très investie dans la vie associative et notamment Soroptimist, que vous avez cofondé il y a 20 ans à Saintes. Pourquoi cet engagement ?

Après deux ans de préparation, nous avons fondé le club à Saintes, le 6 mars 1999, avec comme objectif : des femmes au service des femmes. J'ai eu la chance de rencontrer des

femmes d'horizons variés, de tous âges et de professions différentes. Ce qui nous unit, c'est cette volonté commune d'aider les femmes à trouver leur véritable place dans la société. Les femmes y occupent de plus en plus de postes clés, y compris au sein des services de la ville et de l'Agglomération, où de nombreuses techniciennes contribuent activement au développement du territoire.

Quel message avez-vous envie d'adresser aujourd'hui aux femmes qui veulent s'engager dans la vie publique ou associative ?

La société a besoin des femmes. Osez sortir de votre zone de confort, n'ayez pas peur ! Trop souvent, nous nous imposons des freins. Pourtant, en politique, être une femme peut être un véritable atout. Durant mon mandat, ce lien de proximité s'est renforcé : on ne m'appelait pas Madame Schmitt, mais tout simplement Bernadette. Une preuve que l'engagement, lorsqu'il est sincère, dépasse les titres et crée une véritable connexion avec les citoyens.

“ La société a besoin des femmes. Osez sortir de votre zone de confort, n'ayez pas peur ! ”